



L'heure des choix !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Proposition de loi sur le frelon asiatique

Le Sénat a adopté à l'unanimité, le 11 avril 2024, la proposition de loi visant à contrer la prolifération du frelon asiatique et à sauvegarder la filière apicole. C'est la première fois, sur ce dossier, qu'une proposition de loi parlementaire dépasse la simple intention, et qui plus est a été votée à l'unanimité et dans un esprit transpartisan. Nous avons joué pleinement notre rôle syndical de lanceur d'alerte depuis des années et avons soutenu le sénateur Michel Masset, du Lot-et-Garonne, qui est à l'origine de ce texte élaboré en collaboration étroite avec l'UNAF. Je remercie au passage l'implication personnelle de notre administrateur Patrick Granziera, président du syndicat départemental l'Abeille gasconne. Cette proposition de loi doit permettre l'établissement d'un vrai plan national de lutte contre le frelon asiatique, avec un financement par l'Etat via les départements, impliquant notamment les préfets dans une mobilisation contre ce prédateur qui touche de nombreuses filières comme les arboriculteurs, la filière de la mer, boulangers-pâtisseries, maraîchers, etc. L'Etat doit jouer un rôle central, en prenant en charge non seulement l'information du tout public, le développement de la connaissance scientifique, mais aussi en finançant la prévention ciblée, le piégeage, ainsi qu'une indemnisation sur les pertes de colonies pour les apiculteurs concernés. L'UNAF appelle l'Assemblée nationale et le Gouvernement à soutenir ce projet de loi afin de doter la France d'outils nécessaires pour faire face au fléau qu'est le frelon asiatique. J'appelle les citoyennes et les citoyens à interpeller leurs élus pour s'assurer que cette proposition de loi se concrétise avec un vote des députés à l'Assemblée nationale et, ensuite, entre en vigueur dans les meilleurs délais.

Scandale et tromperie

Le ministère de l'Agriculture repart en guerre contre nos abeilles et les apiculteurs en autorisant en France un insecticide pour lutter contre le jaunissement de la betterave, le « Movento », commercialisé par Bayer. C'est curieux et contradictoire car les betteraviers, eux, considèrent que ce produit est coûteux et peu efficace. Le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau, malgré les réserves de l'ANSES, a autorisé ce produit par dérogation, produit qui est reconnu pour son impact et sa dangerosité sur les abeilles et les pollinisateurs. Tout cela afin d'acquiescer une souveraineté alimentaire ! En termes clairs, en France, il vaut mieux détruire les abeilles et les pollinisateurs pour s'assurer une prétendue « souveraineté alimentaire » ! Une nouvelle fois, la règle sur les autorisations par dérogations sur 3 ans maximum n'est pas respectée... Nous devrions saisir en référé le Conseil d'État.

Election au Parlement européen : votez pour le vivant !

Les candidats à l'élection du Parlement européen du 9 juin 2024 ont répondu au questionnaire de l'UNAF. Soutenir

l'apiculture, c'est soutenir l'agriculture dans son ensemble pour notre souveraineté alimentaire, étant donné le rôle central des abeilles dans la pollinisation. Nous leur avons demandé de prendre des engagements précis sur huit thématiques afin de soutenir l'apiculture nationale et européenne sur les pesticides, le frelon asiatique, le varroa, la PAC, les haies, les miels importés, les miels d'assemblages, le budget UE pour l'apiculture. Je vous invite donc à lire avec attention, et parfois entre les lignes, leurs réponses dans ce dossier spécial « Elections européennes ». De nombreuses décisions importantes pour l'apiculture et les pollinisateurs se prennent à Bruxelles. Le Parlement européen y joue un rôle de plus en plus conséquent et la Commission, bon gré mal gré, doit en prendre compte dans l'élaboration des programmes et règlements : mesures d'aides aux apiculteurs, MAEC, étiquetage, frelon, encadrement des pesticides... Cette élection nous concerne toutes et tous ! Il est impératif que tous les apiculteurs, de loisirs, pluriactifs ou professionnels, ne restent pas les bras croisés mais participent par leur vote à influencer les résultats au niveau européen et donc la prochaine politique agricole. Ayons du discernement et votons de manière éclairée pour une apiculture et une agriculture durable pour tous !

APIdays® 2024

Dans le cadre de notre programme « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® », les journées nationales APIdays® se dérouleront les 13, 14 et 15 juin 2024. Cette belle manifestation est organisée en lien étroit avec nos partenaires, toujours fidèles et toujours plus nombreux, dans tout l'Hexagone, mais aussi à La Réunion, à la Guadeloupe ou dans la principauté de Monaco. Partout, nos apiculteurs référents, nos syndicats départementaux se mobilisent pour faire de ce moment convivial et festif une grande fête de l'abeille, des apiculteurs et des produits de la ruche avec des expositions, des ateliers, l'extraction du miel... Le thème de cette année est « Urgence pour les pollinisateurs ». Tous les pollinisateurs ! Comme nos abeilles, qu'ils soient sauvages ou solitaires, ils jouent pourtant un rôle essentiel dans la pollinisation et souffrent des mêmes maux. En luttant contre les pesticides, l'agriculture intensive ou la monoculture forestière, nous, les apiculteurs, nous les protégeons aussi.

La saison commence mal...

Temps froid, vent du nord, pluies incessantes, gels tardifs, nos abeilles ne sont pas à la noce. Dans plusieurs régions, les récoltes de printemps seront inexistantes et dans de nombreuses zones, la miellée d'acacia a été rincée par les pluies ou les fleurs brûlées par le gel. Les apiculteurs ont même dû, dans certains cas, nourrir les ruches pour compenser le manque d'apport de nectar et de pollen. Et avec le retour des beaux jours, l'essaimage risque d'être important...

Espérons que, désormais, la météo nous soit plus favorable. Et surtout qu'après cette longue période de frimas, nous ne subissions pas une canicule précoce... Mais gardons espoir ! La saison ne fait que commencer !

En raison de l'ampleur du dossier relatif aux élections européennes, certaines rubriques ont dû être reportées dans la revue de juin. Nous nous en excusons et comptons sur votre compréhension.